Compte-rendu audio Direction du 07/01/2022.

Situation DGFIP en national:

Actuellement nous sommes à plus de 1000 contaminations et 38% de taux de télétravailleurs (1/5 en télétravail 3 jours par semaine). Pour la DG cet objectif n'est pas suffisant et des efforts doivent être effectués dans les départements. Même si Mr Gaullier a rappelé qu'il fallait assurer en présentiel les payes des divers fonctionnaires (mairies, retraités etc...)

Situation DdFIP Seine et Marne:
Le taux d'incidence en terme de contamination explose d'après le Préfet mais la préfecture n'a pas communiqué de chiffre précis sur la situation sanitaire en Seine et Marne.
A la DGFIP, malgré beaucoup d'agents absents suite aux cas contacts et aux nombreuses fermetures de classe, la situation reste stable et maîtrisée.
Pas de chiffre concret sur le taux de télétravailleurs cette semaine mais la Direction communiquera rapidement sur les services où le télétravail n'est pas assez développé.
La Direction regrette de ne pouvoir apporter de chiffre précis. Elle explique que la situation évolue trop vite d'un jour sur l'autre pour avoir des chiffres concrets.

L'activité reste normale et ne tend pas vers le retour du PCA. Les missions d'accueil sont donc maintenues et l'arrivée du Pass Vaccinal (voté par l'Assemblée) ne devrait pas concerner la DGFIP.
A ce jour en Seine et Marne, il y a 16 cas de COVID avérés et 5 cas contacts.

La Direction réaffirme la procédure à suivre en cas de fermeture de classe:
- Télétravail lorsque cela est possible (missions pouvant être effectuées à domicile).
- Si les enfants sont malades (ASA30).
- Si école à la maison (ASA30).
- Demande d'ASA à formuler aux chefs de services lorsque les parents doivent se déplacer pour effectuer les tests PCR etc. En effet il est rappelé que des agents ne peuvent se déplacer à l'extérieur s'ils sont placés en télétravail car non couverts pas l'administration en cas d'accident de trajet ou autre.

L'obligation Télétravail de 3 jours:
La Direction réaffirme que des sanctions ne seront pas prises à l'encontre des agents ne souhaitant pas télétravailler les 3 jours. Néanmoins elle indique que nous devons être à la hauteur des attentes de la DG et tendre au maximum vers un télétravail global de 3 jours.

Certains agents, notamment les vérificateurs, semblent avoir été placés en télétravail 3 jours par semaine sur Sirhius alors qu'ils sont officiellement en vérification en entreprise. Cela pose problème puisqu'ils ne seraient pas couverts en cas d'accident de travail lors de leurs déplacements. La Direction va se pencher sur cette question et adresser un message aux chefs de services pour un rappel des consignes.
Elle réaffirme bien que le télétravail impose de rester travailler à son domicile.

Matériel:
Les organisations Syndicales demandent à la Direction de mettre des masques FFP2 à la disposition des agents effectuant des missions d'accueil ainsi que des auto-tests en cas de suspicion de cas contact.
La direction indique que cette demande avait été formulée à la DG. Réponse: On s'en tient aux masques actuels car il s'agit de consignes de la part du Ministère de l'Intérieur et cela ne concerne pas seulement la DGFIP.
La mise à disposition d'auto-test n'est pas envisageable suite aux problématiques de labels et à leur efficacité incertaine.

ENFIP:
Les collègues stagiaires sont actuellement sur un présentiel total car ils sont soumis aux consignes sanitaires universitaires et non plus DGFIP.
Des problématiques ont été remontées:
Trop nombreux dans les classes et non respect des distanciations d'usage. Test CO2 qui passe régulièrement à l'orange et qui contraint les stagiaires à garder des fenêtres ouvertes malgré des températures de plus en plus basses.
Il est donc demandé à la Direction de prendre contact avec l'ENFIP afin de faire le point sur cette situation alarmante et de demander une présence hybride présentielle/distancielle pour protéger les agents.
La Direction prend contact avec l'ENFIP pour faire un retour dans les meilleurs délais.

Procédure Fonds de Solidarité Covid aux entreprises:
La DGE reprend la mission mais un renforcement des effectifs est nécessaire par les DDFIP IDF. Ainsi la DdFIP 77 devra missionner certains agents mais pas de nombre précis pour l'instant.

Bascule NRP:
Les bascules comptables des centres et services qui fusionnent suite au NRP ont été effectuées le 5/01/2022. Certains services, notamment pour les collectivités, ont rencontré des problématiques actuellement en cours de résolution, notamment le SGC de Melun.

3ème enveloppe:
La remontée des doléances se fait sans problème et il y a actuellement plus de 300 suggestions dont 50% concernent le cadre de vie.
La CGT a demandé à ce que la 3ème enveloppe ne soit pas exposée lors du prochain CTL et fasse l'objet d'une réunion à part. La Direction a répondu qu'il y aura un GT sur cette question et que l'ajout de ce point à l'ordre du jour du prochain CTL ne sera qu'un point très rapide.

Morgane et Didier